



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction  
Départementale  
des Territoires (DDT)

Chambéry, le **28 MAI 2024**

Service : Planification et aménagement des territoires  
Affaire suivie par : Alexandre Goury  
Fonction : Chargé d'études aménagement  
Tél : 04 79 71 74 14  
Mél : [alexandre.goury@savoie.gouv.fr](mailto:alexandre.goury@savoie.gouv.fr)

Le directeur départemental des  
territoires

à

Monsieur le Sous-préfet  
Sous-préfecture d'Albertville  
Pôle relations collectivités,  
développement du territoire,  
réglementations  
86 Rue Jean Baptiste Mathias  
73200 Albertville

Objet : Dossier de DUP – Construction d'un centre technique intercommunal sur la  
commune de Bozel

Par mail du 15 mai dernier, vous m'avez transmis pour avis, le dossier de DUP relatif au projet de construction d'un centre technique intercommunal sur le territoire de la commune de Bozel. Après examen du dossier présenté, je vous prie de trouver ci-après les observations qu'appelle de ma part cette demande :

Le projet consiste en la construction d'un centre technique intercommunal ayant pour fonction la gestion des véhicules de collecte des déchets, un atelier et le stockage de pièces détachées pour le service des eaux, ainsi que des locaux de vie pour les agents (vestiaires, salles de réunion...) venant en remplacement des différents locaux actuellement éparpillés sur le territoire.

Le site d'implantation du projet est constitué de 7 parcelles d'une surface totale de 5209 m<sup>2</sup>, situées au sein de la zone d'activités de la Prairie sur la commune de Bozel, sur des terrains largement anthropisés et occupés par un bâtiment industriel inoccupé.

Au regard des enjeux portés par la DDT, aucune difficulté n'a été identifiée à ce stade pour ce projet qui n'apparaît pas en contradiction avec les politiques publiques portés par l'État.

Le chef du Service Planification  
et Aménagement des Territoires



Stéphane VIALLET